

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3190001: commission communautaire commune de la région de bruxelles-capitale

En vigueur au 01/08/2026 (Dernière actualisation de la page 14/09/2026)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP)

Indexation salaires de base en 9/2026. Salaire de base x2,208.

En cas d'indexation en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

1. REMUNERATIONS MINIMUMS: SALAIRE MINIMUM GARANTI

Age	Par	
	mois	heure
21	2343.5000	14.2318